Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

# unité en bref

No 19
Novembre 2019

Conseil central du Montréal métropolitain CSN
unité en bref

**Responsable :**
Bertrand Guibord
**Coordination :**
Jean-François Coutu
**Conception graphique :**
Jean Gladu
**Photos :**
Jean-François Coutu
**Montage :**
Audrée Sévigny
**Correction des textes :**
Michèle Delsemme
**Pour abonnement :**
receptionccmm@csn.qc.ca
**Téléphone :**
514 598-2021

## À l'agenda

### Novembre

**6**
**Assemblée générale**

**13-14-15**
Exécutif syndical I

**20-21-22**
Exécutif syndical II
Préalable : Exécutif syndical I

**6-7-8**
Union Executive I

**4-5**
Trésorerie
Exécutif syndical I

**11-12**
SGS logiciel de trésorerie de caisse
Préalable : Trésorerie

**25-26**
SGS logiciel de trésorerie d'exercices
Préalable : Trésorerie

**11-12**
Délégué-e syndical

**22**
Status of Women

**26-27**
Information dans notre syndicat

**18-19**
Initiation à la santé sécurité du travail

# Éditorial

**Bertrand Guibord**
**Secrétaire général du CCMM-CSN**

Comme la manifestation et les actions régionales du 27 septembre nous l'ont amplement démontré, la population, à commencer par les jeunes, est prête à se mobiliser pour les enjeux qui lui tiennent à cœur. Dans un climat politique plutôt morose, un tel constat est rafraîchissant et doit nous donner de l'énergie pour poursuivre le travail. Nous devrons être en mesure de continuer à canaliser cette énergie militante pour forcer les changements qui s'imposent, tant au plan environnemental qu'au plan social.

Dans le contexte d'un automne à saveur environnementale, le CCMM–CSN s'est lui aussi mis en action, comme vous pourrez le constater en lisant cette édition de l'*Unité en bref*. En plus de la mobilisation et de l'action politique, c'est par des gestes concrets que notre engagement environnemental doit se réaliser. Le dernier congrès nous a d'ailleurs mandatés pour mener une réflexion de fond sur nos pratiques, ce que nous ne manquerons pas de faire. Afin d'être crédibles dans nos revendications, nous devons nous montrer irréprochables dans nos actions.

Même si elle est de première importance, la lutte environnementale ne doit pas nous faire oublier les autres fronts de lutte sur lesquels nous sommes actifs, notamment la question de la réforme du mode de scrutin. Le moment est d'ailleurs tout indiqué pour dénoncer les distorsions causées par le système uninominal à un tour, dont nous avons encore une fois pu constater les limites lors de l'élection fédérale. Le Parti libéral du Canada a en effet obtenu 46,5 % des sièges de la Chambre des communes en ne récoltant que 33,1 % du vote populaire. Le Parti conservateur, pour sa part, a obtenu un plus grand pourcentage du vote populaire, mais se retrouve dans l'opposition. Sans même juger des positions politiques mises de l'avant par l'un et l'autre, il faut le dire : il est plus que temps que nous nous dotions d'un mode de scrutin qui reflète la réelle volonté de l'électorat ! Malheureusement, le projet de loi déposé en ce sens par le gouvernement du Québec soulève de nombreux problèmes, si bien qu'il faudra continuer à exercer des pressions pour que celui-ci soit modifié afin qu'il réponde à nos exigences démocratiques.

Il est trop tôt pour juger des effets de l'élection minoritaire des libéraux fédéraux. Mais une chose demeure certaine : sur la question de l'environnement comme sur tous les autres dossiers qui nous tiennent à cœur, la mobilisation et l'action collective demeurent les meilleurs moyens de défendre nos idées.

**Solidarité !**

# L'environnement au cœur de notre action !

Comme la population québécoise dans son ensemble, le CCMM–CSN est très préoccupé par la question des changements climatiques et la protection de l'environnement. Sa présence au sein de nombreuses organisations environnementalistes en fait foi.

En plus d'être actif au sein du mouvement écologiste, le CCMM–CSN est en constante réflexion sur ses façons de faire et sur la manière de réduire son empreinte écologique. Malgré quelques nécessités de l'action syndicale qui s'imposent à nous, il n'en reste pas moins qu'il est toujours possible d'améliorer nos pratiques pour faire en sorte d'incarner dans notre action les principes écologistes qui sont les nôtres.

En ce sens, le CCMM–CSN a récemment pris les décisions suivantes :

- Nous ne distribuerons plus de bouteilles d'eau à usage unique dans nos actions de mobilisation ;
- Nous n'achèterons plus de matériel de mobilisation fait de plastique ;
- Nous remplacerons dans tous les cas où il est possible de le faire les pancartes en coroplast par des pancartes en carton ou des affiches de papier ;
- Nous organiserons périodiquement des corvées de nettoyage dans les environs de la CSN.

Par ailleurs, le 37e congrès du CCMM–CSN a adopté une résolution à l'effet notamment de revoir en profondeur notre politique d'approvisionnement responsable (PAR) afin de nous assurer qu'elle respecte les plus hauts critères environnementaux. Dix ans après l'adoption d'une première PAR, le temps est venu de la mettre à jour afin qu'elle soit à la hauteur de l'importance que le CCMM–CSN accorde à la lutte environnementale. Toute l'équipe du conseil central, le comité environnement et le conseil syndical continueront donc à réfléchir à des manières d'améliorer nos pratiques au cours des prochains mois !

# Le comité environnement et développement durable (CEDD) du CCMM–CSN

Le CEDD est le front de lutte qui s'intéresse aux enjeux de l'environnement et du développement durable de la région métropolitaine. Les bouleversements climatiques qui frappent notre planète nous obligent à réfléchir sérieusement à la question environnementale. Tous ces changements climatiques affectent nos vies, chambardent la biodiversité de notre écosystème, perturbent notre économie et affectent nos milieux de travail.

En collaborant avec de nombreux organismes environnementaux et groupes citoyens, il est possible de faire changer les mentalités et d'influencer les prises de décisions des différents paliers de gouvernement afin de préserver l'environnement en respectant les cibles identifiées par les scientifiques du GIEC. Le CEDD est formé de gens passionnés et soucieux de trouver des solutions réalistes et évolutives afin d'implanter une nouvelle manière de produire et de consommer. Il est essentiel de passer à des énergies propres et renouvelables, sans négliger les impacts sur les travailleuses et travailleurs qui seront touchés par les changements technologiques dans leurs milieux de travail.

Le CEDD se dotera d'un plan de travail ayant pour objectif de s'assurer que les décisions politiques seront prises afin d'atteindre les cibles de réduction des émissions de GES. Ces choix doivent se faire démocratiquement et favoriser la justice sociale.

Vous êtes invités à venir échanger lors des réunions du comité et vous pouvez suivre notre groupe *Facebook*.

*https://www.facebook.com/groups/cedd.ccmm.csn/*

Sophia Alvarez, responsable du CEDD

# S'unir pour la protection de l'environnement

La protection de l'environnement est un enjeu qui nous concerne toutes et tous, organisations syndicales comprises. Le conseil central en a fait une priorité depuis plusieurs années. Nous devons changer radicalement nos façons de produire, de consommer et notre rapport à l'environnement. Les efforts à faire sont considérables. Les gestes que nous posons individuellement sont essentiels, mais ils ne sont pas suffisants. Des solutions collectives doivent être mises en place et nos gouvernements doivent adopter et appliquer des mesures structurantes pour y arriver. La seule manière d'instaurer le rapport de force nécessaire à l'avènement de ces changements est de nous allier au plus grand nombre possible d'organisations de la société civile. Ainsi, le conseil central est membre de plusieurs coalitions. Par exemple, nous faisons partie du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ), qui regroupe plusieurs organisations syndicales, écologistes et communautaires. Le FCTÉ milite pour que le Québec entreprenne un urgent virage vers une société neutre en carbone et porteuse de justice sociale. Le conseil central fait également partie de la Coalition Eau Secours depuis sa fondation en 1997. Sa mission est, entre autres, de revendiquer une gestion publique et responsable de l'eau et de défendre les droits de la population quant à l'accès à cette ressource vitale. Enfin, le conseil central est un membre actif du Conseil régional de l'environnement de Montréal, qui veille à la protection de l'environnement sur l'île de Montréal tout en contribuant à l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de l'équité sociale pour la population qui y habite.

## Résolutions du 37e congrès du CCMM–CSN sur le thème de l'urgence climatique

**3.1 Que le CCMM–CSN** fasse le bilan de sa politique d'approvisionnement responsable ; qu'il fasse également une évaluation de l'empreinte écologique des outils de mobilisation et de visibilité ; qu'il recherche, en collaboration avec ses syndicats affiliés, les meilleurs moyens pour réduire son empreinte écologique, entre autres, par le retrait des bouteilles d'eau à remplissage unique et la diminution de papier lors des formations.

**Que le CCMM–CSN** invite les syndicats à prendre leurs responsabilités citoyennes pour l'empreinte écologique, notamment en se dotant d'un comité à l'environnement et d'une politique d'approvisionnement responsable.

**Que le CCMM–CSN** fasse rapport périodiquement à l'assemblée générale des diverses évaluations faites et des moyens mis en place pour réduire son empreinte écologique, et ce, afin de mesurer les progrès accomplis et d'établir un plan d'action visant à continuer à progresser à l'aide de mesures concrètes ; que des bilans soient déposés lors des congrès du CCMM–CSN.

**Que le CCMM–CSN**, dans ses activités, ait la responsabilité, lorsque cela est réalisable, de s'assurer que les moyens et mesures recensés dans les rapports soient appliqués convenablement

**Que le CCMM–CSN** poursuive sa lancée dans l'application du congrès vert 2019 et continue à évoluer dans ce sens.

**3.2 Que le CCMM–CSN** consolide la démarche amorcée au présent mandat afin de faire la promotion de la transition juste en mettant à contribution ses syndicats affiliés qui sont susceptibles d'être touchés par des mesures visant le retrait de l'économie des énergies fossiles ;

**3.3 Que le CCMM–CSN**, avec la collaboration de ses syndicats affiliés, exige des gouvernements et fasse pression avec la société civile auprès des entreprises pour qu'ils revoient et améliorent leur plan de lutte aux changements climatiques en prenant les mesures qui s'imposent dès maintenant, notamment en votant des lois contre l'obsolescence programmée, pour s'assurer de réduire les GES de 45 % d'ici 2030 et d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, ce qui respecte les cibles exigées par le GIEC.

**3.4 Que le CCMM–CSN** offre son soutien aux initiatives locales des syndicats qui souhaitent, soit se doter d'une PAR, soit réduire leur empreinte écologique.

**3.5 Que le CCMM–CSN** avec la collaboration de ses syndicats affiliés assure la promotion des objectifs, mesures et efforts des syndicats afin d'informer le grand public de la position et de la contribution des syndicats quant aux enjeux de transition énergétique et d'approvisionnement responsable.